

Compléter la VFIP

Marche à suivre pour le fournisseur et ses employés

1) Formulaire Vérification de la fiabilité et de l'intégrité des personnes - Ressources externes

- a) Veuillez demander à votre employé de :
- i. **Remplir les pages 1 et 2 (section jaune) du formulaire « Vérification de la fiabilité et de l'intégrité des personnes-Ressource externe ».** Les instructions sont incluses au début du formulaire.

Si votre employé a également habité à l'extérieur du Québec plus de 6 mois, il recevra également un courriel de Mintz, le fournisseur mandaté par Hydro-Québec pour effectuer la vérification d'antécédents à l'extérieur du Québec. Votre employé sera invité à remplir un autre formulaire électronique pour cette partie de la vérification.
- b) Veuillez remplir la section 5 (section verte) et confirmer la vérification d'identité de votre employé
- c) Veuillez nous retourner par courriel toutes les pages du (des) formulaire(s) rempli(s) et signé(s) par l'employé et par vous.

Attention :

- Si votre employé n'est pas un citoyen canadien ni un résident permanent, vous avez la responsabilité de vous assurer qu'il détient un permis de travail valide ;
- Les renseignements fournis nous permettront de créer le dossier de votre employé dans nos systèmes ; et
- Dès réception des résultats de VFIP, nous détruirons les courriels, formulaires et pièces d'identité reçus afin de préserver la confidentialité des renseignements fournis.

2) Photo de votre employé pour obtenir une carte d'accès d'Hydro-Québec (requis pour le personnel devant accéder à un Poste)

Afin d'émettre une carte d'accès avec photo, veuillez nous acheminer une photo de chacun de vos employés en suivant les instructions incluses dans la « Procédure_prise de photo » ci-jointe.

3) Formation de la North American Electric Reliability Corporation (NERC) (requis pour le personnel devant accéder à un Poste)

Comme vos employés auront accès à des installations de privilèges élevés, ils doivent suivre une formation de la NERC.

- Vos employés peuvent accéder au module de formation offerte en ligne, en auto-formation en bas de la page de ce lien <http://www.hydroquebec.com/ressources-externes/> > accéder au cours « Quiz NERC_Sécurité actifs critiques (235446241) ». (L'accès au module de formation sera disponible quelques jours suivant la transmission des renseignements de vos employés).
- Nous recommandons de suivre cette formation en ligne. Dans l'impossibilité de suivre la formation en ligne, veuillez m'en aviser rapidement et nous vous la transmettrons sous format papier.
- Cette formation doit être suivie annuellement et la participation de vos employés figurera dans son historique de formation.